

Quelles structures d'appui pour la Macif ?

Le 16 février 1982, une délégation de la Macif conduite par son Président, Jean Dupont, a rencontré une délégation de la Cgt conduite par Henri Krasucki, secrétaire confédéral. Ces deux délégations ont signé une déclaration de caractère général qui rappelle la nécessité de développer et d'approfondir les rapports entre le mouvement syndical et le mouvement mutualiste d'assurance, sur la base de l'indépendance et de la coopération.

Le 20 avril suivant, un accord comparable était signé avec la Cfdt, dont la délégation était conduite par Robert Bono et Pierre Hureau, secrétaires confédéraux.

Le 7 octobre prochain, une délégation de la Macif doit rencontrer une délégation de la Cgc conduite par Jean Menu et nous espérons que s'établira un dialogue constructif permettant d'aboutir à un accord ultérieur avec cette confédération.

Ces différentes démarches s'inscrivent dans le cadre de la politique qui a toujours été celle de la Macif, depuis sa création.

En effet, nous n'avions pas, à l'époque, de structure sur laquelle nous puissions nous appuyer, contrairement à ce qui s'est passé pour la Gmf, la Maif, la Maaf, ou la Matmut, à leur création.

C'est pourquoi nous avons délibérément

choisi de collaborer avec les organisations syndicales des professions statutairement assurables.

Cette politique n'a jamais varié, même si elle a connu au long des années des fortunes diverses : au départ, seules la Fédération des Syndicats de Commerçants Non Sédentaires et, pendant un moment, la Fédération des Syndicats d'Épiciers Détaillants, nous ont apporté leur soutien.

Par contre, les organisations syndicales de salariés n'étaient pas préparées à une telle collaboration.

Nous sommes heureux aujourd'hui de constater que les choses ont évolué et que les grandes centrales ouvrières ont pris conscience de l'intérêt que représentaient pour elles le dialogue et la collaboration avec les organismes de l'économie sociale.

Nous souhaitons d'ailleurs que d'autres organismes de ce secteur s'engagent dans la même voie que nous, car nous ne disposons d'aucun monopole dans ce domaine, comme cela a d'ailleurs été clairement précisé.

Nous sommes persuadés que tout le monde ne peut qu'y gagner, car c'est par le dialogue que l'on apprend à se connaître et par le travail effectué en commun qu'on peut avancer sur le chemin du progrès.